

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE, À HUIS CLOS, LE 6 AVRIL 2021.

8 avril 2021

- Rés. #21-107** Acceptation que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.
- Rés. #21-108** Approbation du procès-verbal du 1er mars 2021, tel que rédigé.
- Rés. #21-109** Approbation du procès-verbal du 8 mars 2021, tel que rédigé.
- Rés. #21-110** Autorisation du paiement des dépenses du mois de mars 2021, d'une somme de 140 128,90 \$.
- Rés. #21-111** Autorisation du paiement des dépenses du mois de mars 2021 du règlement #20-780 pour la réfection de la voirie de la rue du Boisé au montant de 3 273,57 \$.
- Rés. #21-112** Autorisation à donner le contrat pour le nettoyage des rues de la municipalité pour l'année 2021 à la firme Entreprise Tréma Inc. pour le balayage des rues (170 \$/heure plus taxes) et l'arrosage des rues (110 \$/heure plus taxes).
- Rés. #21-113** Autorisation à donner le contrat pour le fauchage d'herbe le long des rues municipales pour l'année 2021 à la firme Dénéigement Daniel Lachance Inc. pour un montant de 16 500 \$ (plus taxes) à un taux horaire de 110 \$.
- Rés. #21-114** Autorisation à donner le contrat de fourniture de matériaux d'emprunt au plus bas soumissionnaire, soient à Dénéigement Daniel Inc et à Entreprises Lafontaine Inc., selon les matériaux.
- Rés. #21-115** Autorisation à la Municipalité de faire paraître un appel d'offres pour obtenir des soumissions pour l'acquisition d'une pelle hydraulique sur roues 4 X 4.
- Rés. #21-116** Autorisation à donner le mandat de services professionnels de l'analyse de la structure organisationnelle de la Municipalité à la firme l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour un montant de 12 500 \$ plus les frais de déplacement à 125 \$ de l'heure et des frais d'administration de 4 %, plus les taxes applicables.
- Rés. #21-117** Autorisation à madame Parise Cormier, mairesse et à monsieur François Drouin, directeur-général à signer l'entente intermunicipale concernant la restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale dans le cadre du volet 1B du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI).
- Rés. #21-118** Autorisation à madame Parise Cormier, mairesse, à signer l'entente de partenariat avec la Station Mont-Sainte-Anne inc. et la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.
- Rés. #21-119** Autorisation à madame Parise Cormier, mairesse et à monsieur François Drouin, directeur général à signer l'entente pour la fourniture de services pour l'opération et l'entretien des postes de pompage PF-1, PF-2, PF-3, le réulateur de débits et la chambre de mesure.
- Rés. #21-120** Autorisation à monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs, à signer et déposer le formulaire de présentation du projet au Fonds des régions et ruralités - Volet FRR de la MRC de La Côte-de-Beaupré pour la réalisation du projet d'aménagement aux abords du lac du Faubourg.
- Rés. #21-121** Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre de l'octroi d'une subvention dans le Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) pour l'aménagement d'un trottoir le long du ranaq Saint-Julien.
- Rés. #21-122** Autorisation à la Municipalité d'engager l'équipe de travail pour les camps de jour 2021.
- Rés. #21-123** Refus de la dérogation mineure visant à permettre au 102, rue de Nagano, la construction d'un bâtiment unifamilial isolé.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE, À HUIS CLOS, LE 6 AVRIL 2021.

8 avril 2021

Rés. #21-124

Accord d'un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
104, rue de Nagano	Construction résidence unifamiliale isolée	#21-46
33, rue des Gradins	Construction résidence unifamiliale isolée	#21-47
67, rue du Blé	Rénovation résidence unifamiliale isolée	#21-48
22, rue du Refuge	Construction résidence unifamiliale isolée	#21-49

Avis de motion

Qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement #21-801 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.

Dépôt de certificat

Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement sur le règlement #20-798 décrétant l'acquisition d'une pelle hydraulique sur roues et prévoyant un emprunt de 360 000 \$ pour en acquitter le coût.

Dépôt de certificat

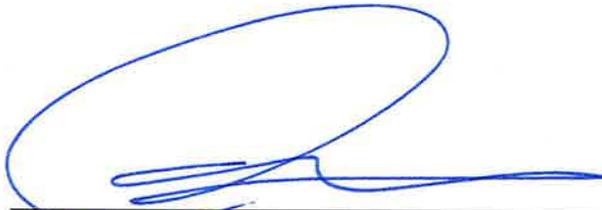
Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement sur le règlement #21-800 décrétant les travaux de réfection du rang Sainte-Marie et prévoyant un emprunt de 595 000 \$ pour en acquitter le coût.

Rés. #21-125

Adoption du règlement #20-797 modifiant le règlement de la zone #15-674 pour établir le nombre maximal de six logements pour l'ensemble des bâtiments en rangée dans la zone H3-120.

Rés. #21-126

Adoption du règlement #21-799 modifiant le règlement de zonage #15-674 concernant l'agrandissement de la zone P-216 à même la zone H1-212 pour autoriser la construction d'une garderie sur le terrain acquis par la Municipalité.



Martin Leith, secrétaire-trésorier